

Le sponsor de la LRBA nie être à l'origine de l'affaire Thiam

LE RÉSUMÉ

Tempo-Team, le sponsor concerné par le manque de visibilité dans l'affaire Thiam, **n'a pas signalé l'absence de son logo.**

«La remarque faite à l'athlète est venue de la **personne de contact qui travaille pour la ligue**», explique le sponsor.

ARNAUD MARTIN

Le week-end a été pour le moins agité du côté de l'athlétisme belge. La cause? Une question de sponsor. Dans les colonnes du Soir, l'athlète Nafi Thiam est revenue sur le récent Euro d'athlétisme de Berlin. En y remportant l'heptathlon, la sportive namuroise a réalisé un Grand Chelem remarquable (championne olympique, du monde et d'Europe). Si elle avait forcément le sourire sur le podium, elle a toutefois connu un sérieux couac durant ses deux jours de compétition. La ligue belge d'athlétisme (LRBA) aurait menacé de la retirer de la compétition, car le sponsor principal, en l'occurrence Tempo-Team n'était pas présent sur son maillot, puis caché partiellement derrière l'encombrant dossard.

Tempo-Team pas au courant

Contactée lundi, l'entreprise en question en a profité pour clarifier son rôle dans cet incident.

«Effectivement, en tant que sponsor nous nous attendons à ce que le contrat soit respecté. Mais la remarque qui a été faite à Nafi Thiam ne vient pas de Tempo-Team, mais bien de la personne avec qui nous sommes en relation à la fédération. Pour être honnête, nous ne l'avions même pas remarqué, car personne de Tempo-Team n'était sur place. Nous avons été informés de cet incident après le championnat d'Europe», explique Valérie Denis, la porte-parole de Tempo-Team qui préfère d'ailleurs prendre ses distances sur la manière dont cela s'est fait. «Nous comprenons bien qu'un athlète à autre chose à faire lors d'un championnat d'Europe que vérifier que tous les sponsors soient bien présents sur son maillot, surtout lorsqu'il doit changer de tenue à cause d'un problème avec la précédente», explique-t-elle encore.

Nafi Thiam n'est pas revenue sur cette mauvaise expérience, plusieurs mois après les faits, sans raison. La ligue d'athlétisme a récemment annoncé vouloir mettre en place un code de conduite concernant les équipements, mais aussi la question des droits à l'image des sportifs. Depuis, la ligue a fait machine arrière et retravaillé le code proposé aux athlètes. Devoir céder les droits liés à son image posait problème à beaucoup d'athlètes qui avaient donc préféré ne pas signer le code de conduite. Le fameux code prévoyait également d'importantes amendes en

cas de non-respect de l'équipement officiel.

Code critiqué

Un point contesté par les athlètes et qui n'est pas vraiment indispensable selon le sponsor. «Il y a déjà un contrat donc je ne vois pas pourquoi il faudrait encore amener une convention. Nous n'avons pas été consultés par la mise en place d'une telle convention. Ce n'est pas une demande des sponsors, ou en tout cas pas de nous. Nous aurions sans doute fait une remarque après pour rappeler le contrat, mais sans plus. Il n'aurait certainement pas été question d'une amende», ajoute encore la responsable communication de la boîte d'interim.

Thomas Lefèbvre, le président de la ligue a confirmé que le sponsor n'était pas à l'origine de la polémique. «La remarque vient d'un intermédiaire qui s'occupe de notre relation avec les sponsors. Nous avons contacté Tempo-Team car nous savons que cela a eu un impact sur leur image. Nous allons attendre que l'émotion redescende pour tirer les leçons de tout cela».

«Un athlète a autre chose à faire que vérifier que tous les sponsors soient bien présents sur son maillot.»

VALÉRIE DENIS

PORTE-PAROLE DE TEMPO-TEAM